



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que Proximus Luxembourg S.A. a introduit une demande, en vue d'obtenir une autorisation relative à l' :

Exploitation d'un site d'installations radioélectriques site A0213, rue de Reckange, Limpach ; LUREF : 67036, 69815

La demande de modification concernant le dossier n°1/26/0300 du 25 août 2026 peut être consultée à la maison communale à Reckange-sur-Mess du 31 août au 16 septembre 2026 inclus.

Reckange-sur-Mess, le 27 août 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,


Carlo MULLER
Bourgmestre




Savas KOROGLANOGLU
Secrétaire communal

**31.08.2026 – 16.09.2026
1-2026-005-DEM**

www.reckange.lu